

## Face au changement climatique, quelle sylviculture durable pour adapter et valoriser les forêts françaises ?

### Déclaration du groupe Organisations étudiantes et mouvements de jeunesse

Le 12 mars dernier se tenait le Global Forest Summit, sous le parrainage d'Emmanuel Macron. Un sommet dont le programme s'articulait autour des différents enjeux entourant les forêts à travers le monde : mettre fin à la déforestation massive, gérer durablement les massifs forestiers et protéger la biodiversité qu'ils hébergent.

Un sommet qui doit surtout nous mettre face à nos responsabilités, tant en termes de déforestation importée que dans les défaillances de notre gestion des forêts françaises et de leur résilience dans les années et décennies à venir.

Face au changement climatique, la forêt possède à la fois la qualité de victime et celle de solution. Victime car elle subit les effets météorologiques liés aux changements climatiques : tempêtes, sécheresse, colonisation des espaces par des plantes parasites...

Solution, car elle participe à la régulation du CO<sub>2</sub> présent dans l'atmosphère. Une solution, certes, mais qui doit toutefois être tempérée car sujette à beaucoup d'incertitudes, notamment sur la capacité des forêts, selon leur type et leur âge, à capter le carbone. En tout état de cause, la reforestation en elle-même ne compense pas notre manque d'efficacité dans la réduction de nos émissions de gaz à effet de serre.

Les capacités de résilience de la forêt française sont des enjeux fondamentaux qui appellent à engager d'urgence des réflexions sur les espèces à privilégier selon les territoires et les méthodes sylvicoles à adopter pour donner aux forêts françaises les moyens de survivre et s'adapter au changement climatique.

Ces réflexions sont d'autant plus cruciales que l'impact de leur mise en œuvre ne sera mesurable qu'à moyen et long terme.

A cet égard nous soutenons la préconisation 1 qui appelle à anticiper la révision des objectifs de la SNBC prévue en 2023 et mobiliser l'ensemble des ressources dont nous disposons pour proposer des solutions « fondées sur la nature ».

Nous partageons également les recommandations émises par la convention citoyenne pour le climat et rappelées dans l'avis d'un renforcement des moyens humains et financiers de l'ONF de même que la préconisation 10 visant à étendre au secteur forestier l'expérimentation des paiements pour services environnementaux.

Le groupe a remercié les rapporteur.e.s et a voté favorablement cet avis.